

Mars 2024

# Postes informatiques

Fourniture et installation

**Bordereau de prix**



# Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
<b>1- Procédure et forme du marché</b>	<b>4</b>
<b>2- Acheteur</b>	<b>4</b>
<b>3- Candidature(s)</b>	<b>4</b>
Article 1 – Parties contractantes :	4
Article 2 - Prix du marché :	6
Article 3 - Sous-traitance :	6
Article 4 - Délai d'exécution :	6
Article 5 - Durée de validité de l'offre :	6
Article 6 – Documents contractuels :	6
Article 7 – Conditions de livraison, d'installation et de réception :	6
Article 8 : Garanties techniques :	7
<b>ANNEXE 1 : Détail des prix et matériels proposés au lot 1</b>	<b>8</b>
Matériel :	8
Installation	9
<b>ANNEXE 2 : Détail des prix et matériels proposés au lot 2</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Matériel :	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Installation	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## 1- Procédure et forme du marché

L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise lance une mise en concurrence selon sa procédure adaptée.

## 2- Acheteur

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise, 46 rue de la télématique CS40801  
42952 Saint-Etienne CEDEX 1

## 3- Candidature(s)

### Article 1 – Parties contractantes :

**Nom, prénom et qualité du signataire, Premier cotraitant,**

M.....agissant en qualité de.....

Pour mon propre compte ou pour le compte de la société .....

.....

Ayant son siège social à

.....

.....

Forme juridique.....

N° SIRET .....

Code NAF.....

Agissant en tant que prestataire seul

Agissant en tant que prestataire seul solidaire dont les membres

désignés ci-dessous ont signé la lettre de candidature du ...../...../.....

**Deuxième cotraitant,**

M.....agissant en qualité de.....

Pour mon propre compte ou pour le compte de la société .....

Ayant son siège social à

Forme juridique.....

N° SIRET .....

Code NAF.....

**Troisième cotraitant,**

M.....agissant en qualité de.....

Pour mon propre compte ou pour le compte de la société .....

Ayant son siège social à

Forme juridique.....

N° SIRET .....

Code NAF.....

Agissant en tant que prestataire seul

Agissant en tant que prestataire seul solidaire dont les membres

## Article 2 - Prix du marché :

Cette offre exprimée en euros, se décompose de la manière suivante :

1) Coût total d'après les quantités indiquées dans le CCTP (remplir en plus l'annexe 1 proposée ou joindre un devis reprenant au minimum les éléments de l'annexe):

Montant hors TVA .....

Taux de la TVA.....

Montant TTC.....

Montant TTC arrêté en lettres à :

.....  
.....  
.....

Les prix sont fermes et réputés comprendre tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au recyclage des emballages, au transport jusqu'au lieu de livraison.

## Article 3 - Sous-traitance :

L'éventuelle sous-traitance, par le titulaire ou le groupement, d'une partie des prestations qu'il doit au titre de ce marché devra faire l'objet d'une annexe (type DC4) indiquant la nature, le(s) nom(s) de ces sous-traitant(s), le montant des prestations et les conditions de paiement.

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à l'annexe est de .....TTC.

## Article 4 - Délai d'exécution :

La mise en service des postes est fixée au plus tard au **7 juin 2024**. La durée globale du marché est de 12 mois, à compter de la mise en service.

## Article 5 - Durée de validité de l'offre :

Le présent bordereau me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation.

## Article 6 – Documents contractuels :

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- Le présent bordereau de prix, le CCAP et ses annexes
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières

## Article 7 – Conditions de livraison, d'installation et de réception :

Les matériels devront être livrés au siège de l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise au 46 rue de la télématique à Saint-Etienne, 4<sup>ème</sup> étage.

Les matériels devront être installés par le prestataire, sous les recommandations de l'administrateur informatique, et suivant les spécifications définies aux chapitres 2.2 et 3.2 du CCTP.

L'installation se fera pendant les jours ouvrés, aux heures classiques de bureau. La mise en place devra limiter au maximum les coupures de services pour les utilisateurs. Quoiqu'il arrive ces coupures ne pourront pas être réalisées sans l'accord préalable de l'administrateur informatique de l'Agence.

**Article 8 : Garanties techniques :**

Tous les éléments sont sous garantie constructeur pour la durée mentionnée au CCTP. En l'absence de précision dans le CCTP, ils doivent être garantis 3 ans sur site.

**Fait en un seul original**

**A.....le.....**

**Le (ou les) candidat(s) :**

## ANNEXE : Détail des prix et matériels proposés

(Cette annexe peut être remplacée par un devis type de la société à condition qu'il contienne au minimum les informations mentionnées ici)

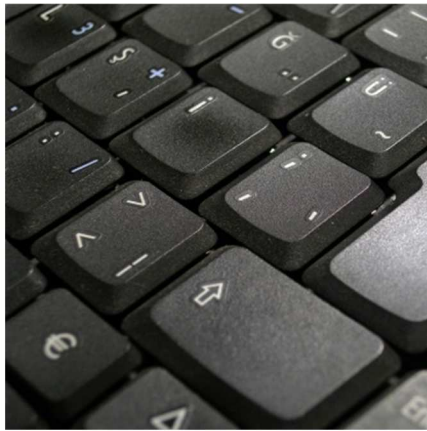
### Matériel :

<b>Matériel</b>	<b>Marque proposée</b>	<b>Modèle proposé</b>	<b>Caractéristiques</b> (tous détails permettant d'évaluer la qualité du produit et son adaptation à la demande)	<b>Prix unitaire HT</b>	<b>Quantité minimale</b>	<b>Prix total HT</b>
<b>Portable 15"</b>					<b>11</b>	
<b>Portable mobile</b>					<b>3</b>	
<b>PC Station de travail SIG</b>					<b>6</b>	
<b>Ecran 27" wide</b>					<b>6</b>	
<b>Total</b>						



## Installation

	<b>Nombre de jours prévus</b>	<b>Détail des prestations prévues</b>	<b>Prix unitaire HT</b>	<b>Prix total HT</b>
<b>Installation</b>				



46 rue de la télématique  
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1  
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09  
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com